



Porte de la Méditerranée

Monsieur Dominique MIGRAINE  
1 place de la Halle Dardé  
34 700 Lodève

Lodève, le : mercredi 03 septembre 2008

**Affaire suivie par :** JM CERVIOTTI  
**Courrier :** JMC 050.08  
**N/réf. :** BAPU/IMR.03.01  
**Objet :** Notification de mainlevée de Péril

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir l'arrêté de mainlevée de péril qui clôture définitivement la procédure de péril en cours sur l'immeuble cadastré section AB n° 285.

Je tenais par ailleurs à vous féliciter pour la qualité du travail accompli par l'entreprise que vous avez missionné pour réaliser les travaux.

Veillez gréer, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Marie Christine BOUSQUET  
SINDIC GÉNÉRAL DE L'HÉRAULT  
MAIRE DE LODÈVE

**Pièces jointes :** arrêté de mainlevée de péril

VILLE DE LODÈVE - HÉRAULT  
HÔTEL DE VILLE - 34700 LODÈVE - Tél. 04 67 88 86 00 - Fax. 04 67 44 01 84  
E-mail : mairie@lodeve.com - Site Internet : www.lodeve.com